



AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mardi, 30 mars 2021, 15h

Je, **JIMMY POULIN**, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, donne avis public qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue à huis clos par vidéoconférence, le **mardi, 30 mars 2020 À 15h**. Il est à noter que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 mars 2021

2. Ressources matérielles et immobilières

2.1 Acquisition d'une partie du lot 2 047 948 pour la construction d'une future école

Période de questions sur les points à l'ordre du jour uniquement

Parole au Conseil

Levée de la séance

DONNÉ à Les Cèdres ce 26^e jour du mois de mars de l'an 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la séance extraordinaire du 30 mars 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^e jour du mois de mars de l'an 2021.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier